

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/09/2015

Réception par le Prefet : 15/09/2015

Publication : 18/09/2015



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil départemental Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2015-8-2-11

Séance du vendredi 11 septembre 2015

### UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE CONVENTION DE PARTENARIAT 2015 SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT

**Présidence de :** M. Eric STRAUMANN

**PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

**EXCUSES :**

Mme JENN, M. MULLER Lucien.

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015 relative à la modification des délégations du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2015-2-2-1 du 19 février 2015 relative au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide d'allouer à l'Université de Haute-Alsace huit subventions d'investissement pour un montant total de 100 000 €, à savoir :

- 14 000 € pour l'acquisition d'une plateforme d'imagerie 3D multi-échelle pour le Laboratoire Modélisation, Intelligence, Processus et Systèmes (MIPS),
  - 15 000 € pour l'acquisition d'un serveur de calcul GPU et d'un serveur lame Dell PowerEdge M620 pour le MIPS et le Laboratoire Mathématiques, Informatique et Applications (LMIA),
  - 26 500 € pour l'acquisition d'une plateforme de caractérisation expérimentale pour composites avancés (PLEXCOMP II) pour le Laboratoire de Physique et Mécanique Textiles (LPMT),
  - 5 000 € pour l'acquisition d'un banc de mesure de frottement entre filaments pour le LPMT,
  - 12 500 € pour l'acquisition d'un nanotribomètre fil-fibre pour le LPMT,
  - 16 500 € pour l'acquisition d'un spectromètre de masse pour l'Institut de Science des Matériaux de Mulhouse (IS2M),
  - 3 500 € pour l'acquisition d'un goniomètre pour diffractomètre pour le plateforme de diffractométrie de l'IS2M,
  - 7 000 € pour l'acquisition d'une diode laser pour la plateforme de microscopie confocale de l'IS2M,
- Autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le Programme F225, chapitre 204, fonction 23, nature 2041781 du budget départemental.

LE PRESIDENT



---

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité